

I BUT DU COURS

Ce grand domaine du savoir humain que nous appelons communément « histoire » est né chez les Grecs, à l'époque classique. L'histoire est née de la volonté de connaître le passé et les actions humaines sans se fier au mythe et à la tradition, mais en s'appuyant sur une enquête rationnelle visant à établir la vérité des faits. Mais l'histoire telle que pratiquée par les Anciens ne se réduit pas à la seule connaissance, par une méthode rationnelle, de faits particuliers. Elle cherche également à découvrir dans le tissu complexe des faits particuliers des vérités universelles sur les choses humaines qui, seules, permettent de les comprendre sous leur vrai jour. En cherchant ainsi à éclairer le particulier à partir de l'universel et l'universel à partir du particulier, l'histoire ancienne ne veut pas seulement nous instruire du cours des événements passés ; elle veut aussi nous éduquer en nous peignant le tableau le plus véridique qui soit de la condition humaine, en n'omettant ni son excellence ni ses vices, ni sa grandeur ni sa bassesse, ni ses beautés ni ses horreurs.

Dans ce cours, certaines des œuvres les plus marquantes de l'histoire ancienne sont à l'étude, dont au moins une dans son intégralité. Non seulement l'étudiant acquerra tout au long de ce cours une connaissance générale de quelques grands événements de l'Antiquité gréco-latine, mais il enrichira et approfondira sa connaissance des événements grâce au regard pénétrant des auteurs à l'étude.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- Acquérir une solide culture générale par le plaisir de la lecture.
- Faire l'expérience du savoir véhiculé dans les œuvres qui ont marqué l'histoire occidentale à ses débuts et en comprendre la spécificité.
- Comprendre ce qui a fait la renommée de Rome et d'Athènes.
- Distinguer le savoir historique des autres types de savoir.
- Apprécier la grandeur de certaines figures antiques.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- Développer l'art de la lecture et de la discussion.
- Développer sa propre autonomie vis-à-vis de la lecture des grandes œuvres.
- Favoriser les capacités de synthèse et de communications orale et écrite.
- Apprendre à penser par soi-même, c'est-à-dire à examiner les opinions dominantes de notre époque avec une véritable ouverture d'esprit.

III CONTENU

L'étudiant devra lire une sélection des *Vies parallèles des hommes illustres* de Plutarque ainsi que l'*Anabase* de Xénophon.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

La lecture des grandes œuvres est le moyen par lequel l'étudiant développera un jugement autonome et instruit. Ce sont les livres qui enseignent, et tous dans ce cours, étudiants comme enseignants, participent à l'effort de s'en approprier l'enseignement. À chaque séance, l'étudiant sera donc invité à partager les fruits de sa lecture et à les comparer à ceux de ses pairs. Pour ce faire, diverses activités d'apprentissage seront proposées afin de rendre fécond le contact avec l'œuvre. Toutes ces stratégies pédagogiques ne visent qu'un seul objectif : enrichir la mise en commun de l'expérience d'apprentissage d'une œuvre.

V LECTURES

Livres à se procurer :

- Plutarque, *Vies parallèles*, Paris, Gallimard, collection Quarto, 2001.
- Xénophon, *Anabase, Banquet*, Paris, Garnier-Flammarion, 1997.

Échéancier des lectures

Semaine	Lecture	Semaine	Lecture
Semaine 1	<i>Vie de Lycurgue</i>	Semaine 9	Semaine de lecture
Semaine 2	<i>Vie de Numa</i>	Semaine 10	<i>Vie de Brutus</i>
Semaine 3	<i>Vies de Thémistocle et Camille</i>	Semaine 11	<i>Vie de Dion</i>
Semaine 4	<i>Vies de Périclès et Fabius Maximus</i>	Semaine 12	<i>Anabase</i> , livre I
Semaine 5	<i>Vie d'Alcibiade</i>	Semaine 13	<i>Anabase</i> , livres II et III
Semaine 6	<i>Vie de Coriolan</i>	Semaine 14	<i>Anabase</i> , livres IV et V
Semaine 7	<i>Vie de César</i>	Semaine 15	<i>Anabase</i> , livres VI et VII
Semaine 8	<i>Vie de Cicéron</i>		

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATIONS

Les évaluations

- Huit réflexions hebdomadaires valant chacune 5 points (40% de la note finale).
- Un travail court valant 40 points (40% de la note finale).
- Un exposé oral interactif valant 20 points (20% de la note finale).

Les critères d'évaluation

Les réflexions hebdomadaires sont le moyen grâce auquel l'enseignant s'assure que les étudiants font l'effort d'une lecture attentive pour chacune des séances. L'étudiant discutera l'une des questions proposées par le professeur sur la vie de Plutarque à lire pour la semaine. L'enseignant n'acceptera aucune réflexion reçue après le début de la séance ou envoyée par courriel. Les réflexions seront évaluées en fonction des efforts mis à la compréhension de l'œuvre et de la clarté de la présentation.

Le travail court portera sur la lecture assignée pour une séance de l'*Anabase*. L'étudiant devra choisir parmi les questions suggérées par l'enseignant et remettre sa réponse par

écrit au début de la séance en question. L'enseignant n'acceptera aucun travail reçu après le début de la séance ou envoyé par courriel. Le travail court sera évalué en fonction de la compréhension de l'œuvre, de la clarté de l'expression, de la cohérence de l'argumentation, de la qualité de la langue et de la fécondité de la réflexion.

L'exposé oral interactif vise à exposer une thèse sur un aspect important du texte, à lancer une discussion parmi les autres étudiants et à prendre en charge cette discussion. L'exposé oral sera évalué en fonction de la compréhension globale du texte à l'étude, du traitement des thèmes abordés, de la cohérence de la thèse soutenue, de l'effort personnel de réflexion et de la capacité à susciter et gérer une discussion; il sera aussi évalué du point de vue de la forme, c'est-à-dire de l'aisance et de la clarté de l'expression. L'étudiant ne peut pas simplement lire un texte devant le groupe. L'exposé oral pourra se faire en équipe ou individuellement, tout dépendant du nombre d'étudiants inscrits (toutes les autres évaluations seront individuelles).

VII ÉCHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.

A+ (95%-100%)	A (90%-94%)	A- (85%-89%)
B+ (80%-84%)	B (76%-79%)	B- (72%-75%)
C+ (68%-71%)	C (64%-67%)	C- (60%-63%)
D+ (55%-59%)	D (50%-54%)	E (-49%)

2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.

3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

4. Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie). Une pénalité de 5 % sera appliquée pour un travail écrit comportant de 5 à 9 fautes, et 10% pour 10 fautes et plus.

VIII ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

IX UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphones intelligents, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc.) est interdite pendant les cours.